

TARIFS 2024

Applicable à compter du 1^{er} janvier 2024 *



CHÈQUE-VACANCES CLASSIC

CHÈQUE-VACANCES CONNECT

COUPON SPORT

Prestataires de service nommés Professionnels du Tourisme et des Loisirs.

1 TAUX DE COMMISSION

Pour toute demande de remboursement des titres CHÈQUE-VACANCES CLASSIC et/ou CHÈQUE-VACANCES CONNECT et/ou COUPON SPORT adressée à l'ANCV, le taux de commission appliqué à leur remboursement est de : **2,5 %* du montant de leur valeur libératoire.**

2 FRAIS RELATIFS AUX REMISES DES TITRES PAPIERS

> Remises de CHÈQUE-VACANCES CLASSIC ou COUPON SPORT sans bordereau de remise original nécessitant un traitement manuel
Les frais relatifs à une remise de CHÈQUE-VACANCES CLASSIC ou de COUPON SPORT sans bordereau de remise original, l'utilisation de photocopies de bordereaux ou d'un seul bordereau pour plusieurs colis séparés sont tarifés comme suit :

pour toute remise inférieure ou égale à 1 000 € 30 € HT soit 36€ TTC
pour toute remise supérieure à 1 000 € 90 € HT soit 108€ TTC

Ces frais seront automatiquement et de plein droit prélevés, à titre de règlement, sur le montant du remboursement portant sur la remise concernée par le bordereau de remise manquant. Ils viendront en conséquence en déduction du montant du remboursement indiqué sur le bordereau de règlement.

> Frais relatifs aux bordereaux de remise Chèques-Vacances Classic supplémentaires (hors renouvellement automatique de bordereaux de remise délivrés gratuitement par l'ANCV)

Les frais de renouvellement d'un carnet de bordereaux de remise CHÈQUE-VACANCES CLASSIC sont tarifés comme suit :

pour un carnet de 12 bordereaux (coût à l'unité) 11 € HT soit 13,20€ TTC
pour un carnet de 25 bordereaux (coût à l'unité) 17 € HT soit 21,60€ TTC

Ces frais seront automatiquement et de plein droit prélevés, à titre de règlement, sur le prochain remboursement de Chèques-Vacances. Ils viendront en conséquence en déduction du montant du remboursement indiqué sur le bordereau de règlement.

Des questions ?

form-professionnels@ancv.fr

0 969 320 616 Service gratuit + prix appel

* Exonération de TVA en vertu de l'article 261 C-1° du Code Général des Impôts

3 FRAIS RELATIFS À L'ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE PAR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ET DES LOISIRS SUR LES SUPPORTS DE L'ANCV

1. Diffusion d'une offre promotionnelle dans les chéquiers CHÈQUE-VACANCES CLASSIC

2 formats possibles pour valoriser l'offre du Prestataire :

> Insertion encart promotionnel avec offre exclusive

Encart publicitaire du Prestataire comportant une réduction spécifique pour paiement en Chèques-Vacances, valable pendant les vacances scolaires et au moins 3 mois après la fin de l'édition du chéquier, pour les bénéficiaires de Chèques-Vacances.

	Edition Printemps		Edition Été		Edition Hiver	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
2 ^e de couverture	21 360 €	25 632 €	13 500 €	16 200 €	12 060 €	14 472 €
3 ^e de couverture	12 000 €	14 400 €	7 560 €	9 072 €	6 030 €	7 236 €
Page intérieur recto	9 592 €	11 510 €	6 633 €	7 960 €	4 950 €	5 940 €
Page intérieur Verso	8 720 €	10 464 €	6 030 €	7 236 €	4 500 €	5 400 €

> Insertion encart promotionnel dans les chéquiers sans offre

Encart publicitaire du Prestataire comportant uniquement de la publicité

	Edition Printemps		Edition Été		Edition Hiver	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
2 ^e de couverture	25 632 €	30 758 €	16 200 €	19 440 €	14 472 €	17 366 €
3 ^e de couverture	14 400 €	17 280 €	9 072 €	10 886 €	7 236 €	8 683 €
Page intérieur recto	11 512 €	13 814 €	7 956 €	9 547 €	5 940 €	7 128 €
Page intérieur Verso	10 464 €	12 556 €	7 236 €	8 683 €	5 400 €	6 480 €

2. Diffusion d'une offre de séjour dans le catalogue des offres de séjours du programme Seniors en Vacances

Contribution financière annuelle du Prestataire souhaitant apparaître dans l'édition et la diffusion du catalogue des offres de séjours du programme Seniors en Vacances à destination des personnes qui souhaitent s'inscrire à titre individuel :

85 € HT soit 102 € TTC par équipement participant au programme

Des questions ?

form-professionnels@ancv.fr

0 969 320 616 Service gratuit + prix appel

4 FRAIS LIÉS À L'ACCEPTATION ET À L'UTILISATION DES CHÈQUES-VACANCES CONNECT

Les frais de raccordement nécessaires pour procéder à un paiement en **CHÈQUE-VACANCES CONNECT** sont facturés uniquement dans l'hypothèse où ce raccordement est opéré directement par le Prestataire sans recours à des intermédiaires (Prestataires de services de paiement, intégrateurs, éditeurs de logiciel ...). Saisie d'une demande, l'ANCV communique un devis au Prestataire.

> Solution d'acceptation du **CHÈQUE-VACANCES CONNECT** dans l'espace PTL

Page de paiement dans l'extranet ANCV, sur espace-ptl.ancv.com, disponible 24/24 - 7/7 (hors maintenance) pour opérer la solution de paiement Chèque-Vacances Connect - Mise à disposition de la page de paiement sur espace-ptl.ancv.com sur demande

Non facturé - Inclus dans la commission de 2,5 %

> Solution d'acceptation du **CHÈQUE-VACANCES CONNECT** dans vos systèmes de paiement via un intermédiaire de paiement (Prestataires de services de paiement, éditeurs de logiciel de caisse, banques...) raccordé à la solution **CHÈQUE-VACANCES CONNECT**

Non facturé - Inclus dans la commission de 2,5 %

Offre exclusive des coûts des intermédiaires

> Solution d'acceptation du **CHÈQUE-VACANCES CONNECT** dans vos systèmes de paiement via un accès direct API : branchement spécifique entre l'ANCV et un de vos systèmes de paiement

Entre 830 € HT (996 € TTC) et 3 000 € HT (3 600 € TTC) selon les caractéristiques du système à brancher - Sur devis

> Solution d'accès aux journaux spécifiques

Coût d'initialisation : 1 250 € HT (1 500 € TTC)

Puis :

Abonnement annuel : 1 020 € HT (1 224 € TTC)

> Traitement des transactions sécurisées entre les systèmes de l'ANCV et ceux du PTL ou de ses intermédiaires

Non facturé - Inclus dans la commission de 2,5 %

Offre exclusive des coûts des intermédiaires

Des questions ?

form-professionnels@ancv.fr

0 969 320 616

Service gratuit
+ prix appel